

Joëlle CONSTANZA

Université de Tours

constanza@numericable.fr

<https://orcid.org/0000-0003-3420-1989>

NOM PROPRE ET DÉRIVATION

1. INTRODUCTION

De nombreux travaux utilisent la faible vitalité morphologique des noms propres comme critère de définition notamment lorsqu'il s'agit de les différencier des noms communs. Les études consacrées à la capacité dérivationnelle du nom propre restent donc relativement rares.

Le nom propre a une possibilité minimale de productivité morphologique (morphologie dérivationnelle) [...]. Les noms propres semblent avoir, moins que les noms communs, la possibilité de s'adjoindre préfixes, suffixes ou mots pour engendrer dérivés et composés [...]. Il semble bien que la grande masse des noms propres est peu ou pas productive dans ce domaine. (Molino 1982 : 10)

La pensée dominante soutient que la productivité morphologique des noms propres est faible, voire inexistante selon la catégorie considérée (anthroponymes, toponymes...). Si certains linguistes mentionnent une relative productivité morphologique, ils la limitent aux catégories suivantes :

- adjectifs dénominaux, construits sur des noms désignant des lieux géographiques, comme les adjectifs de nationalité par exemple : *français, suédois, italien*, etc. ;
- dérivés de noms propres de personne du lexique littéraire, musical ou politique : *proustien, ravélien, gaulliste*, etc. ;
- dérivés à partir de noms propres «lexicalisés avec un sens descriptif métaphorique» (Jonasson 1994 : 34) : *donjuanesque, herculéen*, etc.

La dérivation des Npr¹ n'est certes pas homogène sur l'ensemble des formes disponibles, notamment les prénoms². Néanmoins, nous pensons qu'il existe une réelle dérivation des Npr dans le genre discursif que nous étudions, le discours médiatique d'information politique.

Dans une première étape, notre objectif est descriptif et vise à mettre en évidence l'existence d'une dérivation par suffixation de Npr d'hommes politiques français contemporains dans la presse écrite française. Dans un deuxième temps, nous nous proposons de voir comment ces Npr se comportent lors d'opérations de dérivations et comment le sens des unités dérivées se construit. L'étude, conduite à l'origine sur le modèle de morphologie dérivationnelle élaboré par Danielle Corbin et son équipe SILEX³, s'est enrichie des réflexions portées par la morphologie lexématique sur les lexèmes comme unité de base et sur les Règles de Construction de Lexèmes (RCL). Cette progression théorique nous conduit à envisager les Npr d'hommes politiques français comme des lexèmes mais aussi à la nécessité de prendre en compte le fonctionnement sémantique spécifique du Npr en contexte dans le calcul du sens construit des unités obtenues.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Le nom propre

Les noms propres pris comme base de dérivation sont des noms propres d'hommes politiques qui sont d'une part des Npr « incarnés » (Gardiner 1954), c'est-à-dire liés à des individus précis et identifiés, et d'autre part des Npr d'actualité (Jonasson 1994) occupant un rôle social dans l'actualité contemporaine, rôle et action qui font entrer ce référent initial dans la sphère personnelle de chaque locuteur. Il n'y a pas seulement une convention désignationnelle entre le Npr et le porteur du Npr. Est

¹ A l'instar des auteurs qui se sont intéressés au nom propre, nous utiliserons l'abréviation Npr pour nom propre.

² Le fait que les prénoms semblaient échapper à toute forme de dérivation a été contredit lors de la campagne électorale pour les élections présidentielles de 2007 avec la dérivation, largement employée et reprise dans tous les médias, construite sur le prénom de la candidate socialiste Ségolène Royal, *ségoléniste*, afin de désigner ses partisans.

³ SILEX : Syntaxe, Interprétation, Lexique ; équipe de recherche travaillant sur la morphologie dérivationnelle.

associée à cette fonction référentielle une connaissance de type encyclopédique : Emmanuel Macron est immédiatement identifié comme ancien banquier, homme politique français, président de la République depuis 2017 (réélu en 2022), fondateur du mouvement politique En Marche ! De ce fait, le nom d'un homme politique a une fonction référentielle identifiante et une fonction prédicative caractérisante dans la mesure où un contenu descriptif lui est associé.

A l'instar de Gary-Prieur (1994), nous prenons le parti de considérer le Npr d'homme politique comme pourvu de deux niveaux de sens : un sens instructionnel correspondant au prédicat de dénomination (Kleiber), un sens descriptif correspondant au contenu, défini comme l'ensemble des propriétés du référent initial associées au Npr.

2.2. Constitution du corpus

Nous travaillons sur un corpus de formes attestées et contextualisées relevées dans différents corpus constitués d'articles d'information politique de presse écrite française (de 1 à 12 titres de sensibilité différente). Ce corpus général est formé de plusieurs corpus qui s'étalent sur plusieurs années, de 2004 à 2019. Si le premier corpus (2004) était exclusivement sur ce sujet d'étude, nous avons profité d'autres travaux sur la nomination pour continuer nos relevés et réactualiser les résultats, ce qui nous donne 6 corpus de taille et de durée différentes⁴.

Ont été sélectionnés tous les articles ayant trait à l'organisation de la vie en société et au gouvernement de la chose publique (articles d'information politique, brèves, commentaires et analyses, tribunes libres, éditoriaux) les considérant comme représentatifs de l'articulation entre un lieu

⁴ • du 1er février 2004 à 31 mai 2004 sur 12 titres de presse (presse nationale et régionale quotidienne), par voie électronique grâce au un logiciel de veille Glossanet ;

- du 1er février au 1er mars 2006 sur 5 titres de presse (presse nationale et régionale quotidienne) par voie manuelle ;
- du 15 au 17 octobre 2010 sur 5 titres de presse (presse nationale et régionale quotidienne) par voie manuelle ;
- du 16 mai au 18 mai 2011 sur 5 titres de presse (presse nationale et régionale quotidienne) par voie manuelle ;
- du 1er juin au 30 juin 2018 sur 5 titres de presse (presse nationale et régionale quotidienne) par voie manuelle ;
- du 1er janvier au 30 juin 2019 sur 6 titres de presse (presse nationale et régionale quotidienne et hebdomadaire) par voie manuelle.

social et un mode d'énonciation. C'est ce point de vue qui conditionne la construction du corpus et c'est le corpus ainsi défini qui détermine l'objet de notre analyse⁵.

2.3. Cadre théorique de l'étude

2.3.1. La morphologie dérivationnelle

Nous avons choisi pour notre toute première étude de la dérivation des Npr d'hommes politiques dans la presse écrite française le modèle de morphologie dérivationnelle de Danielle Corbin et de son équipe SILEX.

Le modèle de Corbin et de son équipe est un modèle associativiste stratifié qui hiérarchise les irrégularités par rapport aux régularités et qui opte pour une stratification du plus général au plus particulier.

Un mot construit est un mot dont le sens prédictible⁶ est entièrement compositionnel par rapport à la structure interne et qui relève de l'application à une catégorie lexicale majeure (base) d'une opération dérivationnelle (effectuée par une RCM⁷) associant des opérations catégorielle, sémantico-syntaxique et morphologique. (Corbin 1987 : 6)

Les RCM sont soumises à des contraintes :

1. Contrainte d'unicité catégorielle car chaque RCM ne s'applique qu'à une catégorie de base et n'attribue aux mots construits qu'une seule catégorie ;
2. Une contrainte d'unicité sémantique car une seule opération sémantique est associée à une RCM ;
3. Des contraintes relevant de propriétés idiosyncratiques des entrées lexicales.

Lors de notre première étude de la dérivation des Npr, nous avons constaté que quelques dérivés semblent passer outre ces contraintes, ce qui nous oblige à la construction d'étapes de dérivations intermédiaires parfois difficiles à justifier sémantiquement. De plus, le modèle peine à expliquer

⁵ Nous n'ignorons pas les risques de circularité qu'il y a à réunir en corpus un ensemble de textes, produits dans des conditions dites homogènes, et à le considérer comme représentatif d'un genre posé au préalable comme hypothèse dont il confirmerait l'homogénéité des conditions de production.

⁶ Sens prédictible ou SP.

⁷ Règle de construction morphologique.

les doublons (affixes différents), rejette certains affixes ne faisant pas partie du système suffixal français et ne prend pas en compte l'interfixation, la composition, la conversion ou la construction par analogie comme processus de construction d'unités construites. Enfin, il y a nécessité de prendre en compte le fonctionnement sémantique spécifique du Npr, à savoir pour nous, d'un côté le sens instructionnel et de l'autre un sens descriptif correspondant au contenu, l'ensemble des propriétés particulières du référent initial dont le Npr se charge en discours.

L'étude, conduite à l'origine sur le modèle de morphologie dérivationnelle, s'est donc enrichie des réflexions portées par la morphologie lexématique qui envisage le lexème comme unité de base, lexème soumis à des Règles de Construction de Lexèmes (RCL). Cette progression théorique nous conduit à envisager les Npr d'hommes politiques français comme des lexèmes et nous permet de prendre en compte le fonctionnement sémantique spécifique du Npr dans le calcul du sens construit des unités dérivées.

2.3.2. La morphologie lexématique et les règles de construction de lexèmes (RCL)

Dans le cadre de la morphologie lexématique, l'unité morphologique est le lexème, unité abstraite, qui « se définit par la présence conjointe d'une représentation phonologique, d'informations relatives au niveau syntactique et d'une représentation sémantique » (Fradin 2003 : 235).

Le lexème se distingue du mot-forme qui est sa réalisation concrète et discursive. Il possède trois niveaux descriptifs avec une forme phonologique (F), une catégorie syntaxique (SX) et un sens (S). Lors d'une construction d'un lexème, une règle de construction de lexème (RCL) est appliquée à un lexème (base) pour former un nouveau lexème (construit). Le lexème construit est une élaboration formelle et sémantique de sa base.

Si nous envisageons le Npr comme un lexème, nous devons le caractériser comme un lexème et envisager ses trois niveaux de description : formel, catégoriel et sémantique. Sur le plan formel, le Npr se réalise en différents polyonymes, désignant tous le même référent homme politique. Appelés radicaux libres associés au Npr, leur nombre varie entre 3 et 7 selon le Npr envisagé. A titre d'exemple, l'homme politique Gérard Darmanin compte 3 radicaux libres associés à son Npr : le nom (Darmanin), le prénom (Gérald) et le nom complet (Gérald Darmanin). Par contre, Dominique Strauss-Kahn ayant un nom composé, compte jusqu'à 6 radicaux : le nom

(Strauss-Kahn), la première partie de son nom (Strauss), la deuxième partie (Kahn), le prénom (Dominique), le nom complet (Dominique Strauss-Kahn) et le sigle (DSK). Les radicaux libres associés au Npr deviennent autant de bases possibles à une opération dérivationnelle. Sur le plan catégoriel, les anthroponymes sont des Npr. Sur le plan sémantique, comme dit en introduction, nous envisageons, dans le cas du Npr d'hommes politiques, deux aspects sémantiques : d'un côté, le sens instructionnel « l'individu portant le Npr /X/ » et de l'autre le contenu relatif au référent initial, l'homme politique lui-même et les informations se rapportant à sa vie, à ses actions, ses dérives, à lui-même.

Tableau 1. Structure formelle du lexème FRANÇOIS FILLON⁸

FRANÇOIS FILLON		
Prénom	Patronyme	Prénom + patronyme
/frãswa/	/fijõ/	/frãswafijõ/
Npr		
François Fillon	Homme politique, Premier ministre de 2007 à 2012, membre du RPR puis de l'UMP, candidat à l'élection présidentielle de 2017, son image est ternie par « l'affaire Fillon » (détournement de fonds publics)...	

Source : tiré du travail de l'auteure.

Tableau 2. Structure formelle du lexème EDOUARD BALLADUR

EDOUARD BALLADUR			
Prénom	Patronyme	Prénom + patronyme	Surnom
/édwar/	/baladyr/	/édwabaladyr/	/bala/
Npr			
Edouard Balladur	Homme politique français, membre du parti gaulliste, Premier ministre de 1993 à 1995, adversaire de Jacques Chirac pour l'élection présidentielle de 1995...		

Source : tiré du travail de l'auteure.

⁸ Nous reprenons ici la formalisation de Mathilde Huguin (2021).

Tableau 3. Structure formelle du lexème DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN					
Prénom	Patronyme	Prénom + patronyme	Patronyme 1	Patronyme 2	Sigle
/dominik/	/stroskan/	/dominikstroskan/	/stros/	/kan/	/deeska/
Npr					
Dominique Strauss-Kahn		Economiste et homme politique français socialiste, plusieurs fois ministre, directeur général du FMI, mis en cause en 2011 dans une affaire de mœurs...			

Source : tiré du travail de l'auteure.

Dans le cadre de la morphologie lexématique, une règle de construction de lexème (RCL) est conçue comme faisant relation entre deux lexèmes, un lexème base et un lexème construit. La RCL peut intervenir sur la dimension formelle, catégorielle ou sémantique, simultanément ou non : « Les règles sont des fonctions qui régissent d'autres fonctions lesquelles s'appliquent sur les rubriques constitutives des lexèmes » (Fradin 2003 : 109).

A la différence du modèle de morphologie dérivationnelle dans lequel seules les opérations de dérivation par affixation sont prises en compte, les RCL de la morphologie lexématique regroupent toutes les opérations de construction : dérivation par affixation (suffixation et préfixation sur un lexème de base), conversion, composition (à partir de deux lexèmes bases) et composition classique (un lexème de base et un interfixe exolingue). Une RCL peut donc faire intervenir un exposant, c'est-à-dire une séquence morphologique⁹ mise en œuvre dans la construction du nouveau lexème : *-ais, -aise, -ade, -e, -erie, -esque, -ette, -ie, -ien, -ienne, -ine, -illon, -isation, -iser, -isme, -issime, -iste, -ite, -itude, -land, -léon, -logie, -mania, -mie, -phage, -phile, -thon, -tique, -yl...* Ces deux différences entre modèles nous permettent de ré-introduire des unités construites relevées dans notre corpus mais qui ne pouvaient être prises en compte avec le modèle de morphologie dérivationnelle de Silex¹⁰.

⁹ Ou Ø.

¹⁰ *balladuromania_N, bovémania_N, chiracophile_N, chirapeutique_A, giscarditude_N, giscarland_N, juppémania_N, juppéthon_N, raffarine_A, raffarinologie_N, Sarkoland_{Npr}, Sarkoléon_{Npr}, sarkonomie_N, sarkophage_N, sarkozerie_N, macromania_N...*

3. DESCRIPTION DES DONNÉES

Le corpus n'a pas fait l'objet d'un traitement quantitatif mais nous notons la productivité de certains noms propres, ceux d'hommes politiques de premier plan dans l'actualité du moment comme les présidents de la République par exemple :

Emmanuel Macron : 6 formes construites :

macronien (A/N), macroniste (N), Macronie (N/Npr), macronisme (N), macronerie (N), macromania (N) ;

François Hollande : 3 formes construites :

hollandais (A/N), hollandisme (N), Hollandie (N/Npr) ;

Nicolas Sarkozy : 12 formes construites :

sarkozien/sarkozyen (A/N), sarkoziste/sarkozyste (A/N), sarkozette (Nc), sarkozisme (Nc), sarkozite (Nc), sarkozyade (Nc), Sarkozyl (Nc/Npr¹¹), Sarkozie (N/Npr), Sarkoléon (Npr), sarkozillon (N), Sarkoland (Npr), sarkonomie (N) ;

Jacques Chirac : 9 formes construites :

chiraquien (A/N), chiraquisé (A), chiraquissime (A), chiraquie (Nc), chiraquisme (Nc), Chiraquie (Npr), chirapeutique (A), chiracophile (N), chiraquiser (V) ;

Valérie Giscard d'Estaing : 5 formes construites :

giscardien (A), giscardien (Nc), giscardisme (Nc), giscarditude (Nc), Giscardie (N/Npr) ;

François Mitterrand : 5 formes construites :

mitterrandien (A), miterrandiste (A), Mitterrandie (N/Npr), miterrandisme (Nc), miterrandiste (Nc).

Un premier relevé permet ainsi de constituer une liste de lexèmes construits qui se répartit en trois sous-ensembles : des formes construites adjectivales, formes construites nominales et formes construites verbales. Certaines sont lexicalisées comme *gaullien*, le plus souvent ce sont des néologismes, avec même des formes hapaxiques.

¹¹ Le nom de marque ou nom déposé est considéré comme un Npr par le juriste et comme un Nc ou un faux Npr par le linguiste.

3.1. Les formes construites adjectivales

Tableau 4. Les formes construites adjectivales

Exposant	Formes construites
-ais	<i>hollandais*</i>
-esque	<i>raffarinesque</i>
-ien/-ienne	<i>miterranadien, chiraquien, gaullien, strauss-kahnien</i>
-issime	<i>chiraquissime</i>
-iste	<i>jospiniste, sarkozyste, macroniste, villepiniste, lepeniste</i>
-peutique	<i>chirapeutique</i>
∅	<i>raffarin</i>

* L'unité *hollandais* est la seule unité construite avec le suffixe *-ais* comptabilisée.
Source : tiré du travail de l'auteur.

3.2. Les formes construites nominales

Tableau 5. Les formes construites nominales

Exposant	Formes construites
-ade	<i>raffarinade</i>
-ette -	<i>juppette, borloette</i>
-ie	<i>Chiraquie, Macronie, Sarkozie, balladurie</i>
ien/-ienne	<i>fabiusien, strauss-kahnien</i>
-illon	<i>Sarkozillon</i>
-(is)ation	<i>jospinisation</i>
-isme	<i>giscardisme, mitterrandisme, macronisme, lepénisme</i>
-iste	<i>séguiniste, villepiniste, lepéniste, boutiniste, aubryste, sarkozyste*</i>
-ite	<i>sarkozite</i>
-yl	<i>Sarkozyl</i>
-ine	<i>mattéine</i>
-itude	<i>giscarditude</i>

Exposant	Formes construites
-erie	<i>sarkozerie</i>
-ais	<i>hollandais</i>
-mania	<i>bovémania, macronmania</i>
-phile	<i>chiracophile</i>
-land	<i>Sarkoland</i>
-thon	<i>Juppéthon</i>
-logie	<i>raffarinologie</i>
-léon	<i>Sarkoléon</i>
-nomie	<i>sarkonomie</i>
-phage	<i>sarkophage</i>

* Variation orthographique -iste/(y)ste quand la forme graphique terminale de la base est « y ». Source : tiré du travail de l'auteure.

3.3. Les formes construites verbales

Tableau 6. Les formes construites verbales

Exposant	Formes construites
-ise(r)	<i>lepéniser, chiraquiser, jospiniser</i>

Source : tiré du travail de l'auteure.

3.4. Des formes inexistantes

Nous n’avons pas relevé d’attestation de formes construites vers la classe des adverbes. Tout d’abord, le suffixe adverbial *-(e)ment* sélectionne des bases adjectivales, ce qui nous donnerait :

- * *agir chiraquiennement*
- * *perdre jospinistement*

Une seule exception : *royalement*, adverbe déjà existant avec un sens établi, construit sur l’adjectif royal mais appliqué à Ségolène Royal. De

plus, ce suffixe sélectionne ces bases adjectivales selon un trait sémantique de « manière », ce qui expliquerait la non-productivité de ce suffixe quand la base est un nom propre et la préférence pour des paraphrases descriptives : « à la manière de Poutine », « dans un règlement poutinien », « avec une logique balladurienne »... ce qui évite l'emploi adverbial.

4. LES RÈGLES DE CONSTRUCTIONS DE LEXÈMES RCL

Comme énoncé précédemment, pour construire un nouveau lexème, une règle de construction de lexème (RCL) doit être appliquée à un lexème base, ici un Npr d'homme politique. À partir des formes construites relevées dans notre corpus et répertoriées au point 3, notre travail consiste à modéliser les RCL appliquées lors de la construction morphologique. Il est possible :

- soit de partir d'un exposant (*-iste* par exemple) et d'y associer les patrons sémantiques possibles et existant dans notre corpus ;
- soit de partir d'un patron sémantique (« *relation avec Npr* ») et d'y associer les exposants répertoriés pour ce patron ;
- soit de croiser les deux entrées (exposants et patrons sémantiques) afin de représenter toutes les combinaisons possibles et de prendre en charge l'effet morphopragmatique.

Si nous privilégions cette dernière hypothèse, cela permet de prendre en compte tous les niveaux de description du lexème base.

L'effet morphopragmatique peut être neutre comme dans la RCL suivante.

Tableau 6. RCL « en relation avec Npr » 1

RCL « en relation avec Npr »		
Exposants	<i>-ien, -iste, Ø, -isme</i>	
Effet morphopragmatique	Neutre	
(F)	<i>/...exp/</i>	<i>/...exp/</i>
(catégorie)	A	N
(S)	propriété de partisan de	partisan de doctrine de

Source : tiré du travail de l'auteure.

Seules quelques formes, en cours de lexicalisation ou lexicalisées, ne nécessitent plus un passage obligatoire par le Npr de base : « marxiste, trotskiste, léniniste » et dans une moindre mesure « gaulliste, bonapartiste ». Les Npr de base sont des Npr historiques, à la différence des autres qui sont des Npr d'actualité. « Le référent des Npr historiques est donc une personne célèbre, dont la connaissance fait partie du patrimoine culturel de la communauté linguistique française » (Jonasson 1994 : 138). Pour les dérivés nominaux et adjectivaux construits avec les exposants *-iste* et *-ien*, ils nomment et représentent une classe d'objets (et d'individus) avec une relation directe au Npr de base (*les chiraquiens, les jospinistes*). Sera associé aux suffixes *-iste* et *-ien* le suffixe *-isme* qui forme des dérivés désignant aussi bien une doctrine, une idéologie qu'une attitude politique : *le chiraquisme, le giscardisme, le lepénisme...*

- (1) *Il y a aussi les élus de droite, notamment les juppéistes. (Le Canard Enchaîné, 8/05/2019)*
- (2) *Le 22 mars, Fillon devra se contenter des nominations du chiraquien Baroin et du villepiniste Tron. (Libération, 15/11/2010)*
- (3) *[...] les millonistes, [...] les noiristes, avec l'épouse de l'ancien maire, Danièle Noir, [...] les chabertistes avec la présence d'Henry Chabert [...] (Le Figaro, 23/02/2006)*
- (4) *Il ne faut pas inventer des scénarios de substitution [...] fait valoir le député aubryste Christian Paul. (Libération, 18/05/2011)*

Si l'on se réfère aux formes répertoriées dans notre corpus pour les exposants suivants (tableau 7), il est évident que la construction de la majorité de ces formes a comme objectif le jeu¹² ou induit un jugement axiologique. Elles sont traces de l'activité discursive, elles sont marquées par les points de vue des locuteurs, ici les journalistes, et elles relèvent de la modalité du locuteur. L'effet morphopragmatique est alors humoristique ou ironique, comme dans la RCL suivante.

Tableau 7. RCL « en relation avec Npr » 2

RCL « en relation avec Npr »	
Exposants	<i>-iser, -isation, -ade, -ette, -erie</i>
Effet morphopragmatique	Jeu

¹² Une majorité de formes relevées le sont d'ailleurs dans la presse satirique, essentiellement dans le titre *Le Canard Enchaîné*.

(F)	/...exp/	/...exp/
(catégorie)	V	N
(S)	se comporter comme	action de en relation avec une action de

Source : tiré du travail de l'auteure.

- (5) *L'Élysée dans le rôle de l'Élysée, dans son domaine réservé, en pleine majesté, là où les « fillonneries » n'ont pas encore leur place.* (La Nouvelle République, 16/11/2010)
- (6) *Stupeur ! pas une seule raffarinade dans la longue interview que l'ex-Premier ministre a donnée au « Figaro » !* (Le Canard Enchaîné, 1/02/2006)
- (7) *Jamais complètement en phase avec Alain Juppé, qui l'avait « virée » du gouvernement avec d'autres « juppettes », en 1995, Françoise de Panafieu n'a pas non plus retrouvé le contact [...]* (Le Figaro, 01/03/2006)

Ces RCL, envisagées comme relation entre le Npr, lexème base et le lexème construit, prennent en compte le fonctionnement sémantique spécifique du Npr, le référent initial car « [...] la forme du nom et les propriétés de l'individu initial jouent un rôle fondamental dans l'interprétation d'un nom propre » (Gary-Prieur 1994 : 244) et parfois le contexte. Il est donc plus difficile alors de prévoir l'interprétation généralisée des lexèmes construits pour une RCL envisagée.

5. INTERPRÉTATION DU LEXÈME CONSTRUIT

Le sens de la forme construite est prédictible à partir du sens de la base. Pour analyser le sens des lexèmes construits à partir de lexèmes bases qui sont des Npr, il faut donc prendre en compte les deux sens de ce lexème de base :

- a) L'interprétation du lexème construit repose sur le sens dénominatif de sa base :

(8) *Mais si Ségolène Royal a serré des mains, elle n'a pas versé dans le style chiraquien [...]* (Le Figaro, 01/03/2006)

L'adjectif chiraquien est ici un adjectif relationnel, établissant une relation entre le nom de base et le nom qu'il détermine et pouvant être glosé par « relatif à l'individu portant le nom /Chirac/ ».

L'adjectif chiraquien peut devenir qualificatif comme dans l'exemple suivant :

(9) *Un autre témoin, chiraquien celui-là, a vu la scène d'un autre œil. (Libération 17/02/2006)*

b) L'interprétation du lexème construit repose entièrement sur le contenu du référent initial :

(10) *Impassible, le chef de la « Vraie droite » fait dans la métaphore raffarinesque : « Avant d'être au sommet de la colline, il faut gravir la pente [...] ». (L'Est républicain, 13/03/2004)*

L'emploi de *raffarinesque* en contexte est qualifiant et permet de porter un jugement de valeur sur la métaphore, une métaphore typique de Raffarin. Seules certaines propriétés sémantiques du référent initial, Raffarin, seront associées à *raffarinesque*, ici une dialectique bien connue sous le nom de *raffarinade*, faite de lieux communs, d'énoncés de bon sens et d'aphorismes.

c) L'interprétation du lexème construit est ambiguë et il faut faire appel au contexte pour l'interpréter correctement :

(11) *« Parce que j'ai été désavoué lors des dernières élections cantonales. Ma réaction est de cesser la vie politique. Je me jospinise ! » Hubert Bretheau a gardé indemne son humour. (La Nouvelle République du Centre-Ouest, 19/04/2004)*

Le verbe *se jospiniser* peut s'interpréter faire « comme Lionel Jospin » et c'est le contexte, ici l'échec à des élections et clairement énoncé « je me retire de la vie politique » qui renvoie à une action du référent initial : le retrait de la vie politique de Lionel Jospin après son élimination au premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

(12) *Noëlle Lenoir, [...] dépitée sur la manière dont elle a été virée du gouvernement. « Je suis une Raffarinette », s'est-elle écriée en faisant allusion aux « Jupettes », ces ministres virées en novembre 1995. (Le Canard Enchaîné, 07/04/2004)*

Les *jupettes* désignent ironiquement les quatre femmes du gouvernement Juppé de 1995 qui avaient cautionné une pseudo-égalité des sexes dans la formation du gouvernement et qui avaient été rapidement écartées après un remaniement ministériel en novembre de la même année. Juppette ne marquait au départ que la sexuisemblance mais après l'éviction rapide et cavalière de celles-ci du gouvernement, le dérivé

a bénéficié de l'adjonction d'un trait spécifique « virée » et qui plus est, de manière peu élégante. Pour comprendre et interpréter correctement les procédés employés, il faut que le lecteur ait ce que Moirand (1992) nomme une mémoire interdiscursive. Le journaliste écrit pour un lecteur, image idéale d'une audience imaginaire (Todorov 1981). Il est sous-entendu que pour une compréhension optimale, les deux doivent partager une connaissance et des références. Le journaliste appuie son argumentation sur une mémoire collective, ensemble de représentations communes d'un groupe, sur une mémoire individuelle, savoirs encyclopédiques préalables et nécessaires, et sur une mémoire interdiscursive où sont engrangés tous les discours antérieurs ou concomitants. Nous avons alors un fonctionnement triptyque qui associe du discursif (traces des discours autres inscrits dans une historicité), à du cognitif (mémoire individuelle) et à du social (mémoire collective). C'est cet ensemble faisant appel à plusieurs types de mémoire que nous nommons mémoire interdiscursive médiatique et sur laquelle repose la communauté discursive que forment les lecteurs. La communication peut être difficile voire échouer si « le locuteur supposant de bonnes connaissances linguistiques à son interlocuteur, se trompe sur ses connaissances en ce qui concerne les liens dénommatifs établis par les chaînes causales » (Jonasson 1994 : 136). Ici, afin que l'échange réussisse entre les partenaires, le journaliste contextualise le propos de la personnalité politique et énonce explicitement la propriété sélectionnée « *en faisant allusion aux < Jupettes >, ces ministres virées en novembre 1995* ».

6. LE CAS DE LA PRESSE SATIRIQUE

Dans le cas spécifique de la presse satirique comme le Canard Enchaîné, à l'origine de bon nombre de dérivations relevées, l'effet morphopragmatique, le jeu, semble l'objectif premier. Nous relevons des unités construites (mot-valise, analogie...) essentiellement sur le jeu de mot reposant sur les dimensions phonique et sémantique. La plupart n'ont aucune charge informative et relèvent plutôt du bon mot.

(13) *Sarkoléon percerait-il sous Sarkozy?* (Le Canard Enchaîné, 05/05/2004)

(14) [...] *ils deviendraient sarkophages.* (L'Humanité, 29/05/2001)

7. CONCLUSION

Notre réflexion avait pour objectif de mettre en évidence l'existence d'une dérivation des Npr anthroponymes d'hommes politiques français dans la presse écrite française. Notre étude s'est enrichie des réflexions portées par la morphologie lexématique sur les lexèmes comme unité de base et sur les Règles de Construction de Lexèmes (RCL). Nous avons envisagé les Npr d'hommes politiques français comme des lexèmes et nous avons pris en compte le fonctionnement sémantique spécifique du Npr en contexte dans le calcul du sens construit des lexèmes construits.

BIBLIOGRAPHIE

- Apothéloz D., 2002, *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*, Paris.
- Corbin D., 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Villeneuve d'Ascq.
- Corbin D., 1991, *Introduction : la formation des mots : structures et interprétations*, « Lexique », 10, p. 7–30.
- Dal G., 2004, *A propos de Nouvelles approches en morphologie de Bernard Fradin ; à quelle dimension des catégories les règles de construction de lexèmes sont-elles sensibles?*, « Lexique » 16, p. 231–263.
- Fradin B., 2001, *A propos du suffixe -et*, « Le français moderne » LXIX, p. 86–98.
- Fradin B., 2003, *La morphologie lexématique classique, dans Nouvelles approches en morphologie*, sous la direction de F. Bernard, Presses Universitaires de France, p. 79–135.
- Gary-Prieur M.-N., 1991, *La modélisation du nom propre*, « Langue française » 92, p. 49–69.
- Gary-Prieur M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris.
- Huguin M., 2018, *Les NH comme bases de construction morphologique – Lexèmes construits sur noms propres de personnalités politiques françaises*, dans *Les noms d'humains – théorie, méthodologie, classification. Nouvelles approches en sémantique lexicale*, C. Schnedecker, W. Mihatsch (éd.), Berlin–Boston, p.163–184.
- Jonasson K., 1994, *Le nom propre : constructions et interprétations*, Louvain–La-Neuve.
- Kleiber G., 1995, *Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après*, Actes du colloque de Brest « Nom propre et nomination », avril 1994.

- Koehl A., 2012, *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français*, thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Leroy S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris.
- Leroy S., 2005, *Les dérivés de noms propres dans le TLFi. Quelles bases pour quels sens?*, « CORELA », Numéros spéciaux – Colloque AFLS.
- Leroy S., 2008, *Les Noms Propres Et La Dérivation Suffixale*, « Neuphilologische Mitteilungen » 109(1), p. 39–55.
- Molino J., 1982, *Le nom propre dans la langue*, « Langages » 66, p. 5–20.
- Recanati F., 1983, *La sémantique des noms propres*, « Langue française » 57, p. 106–118.
- Siblot P., 2001, *De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom*, « Cahiers de praxématique » 36, Montpellier, p. 189–214.
- Temple M., 1996, *Pour une sémantique des mots construits*, Villeneuve d'Ascq.
- Melis-Puchulu, A., 1991, *Les adjectifs dénominaux : des adjectifs « de relation »*, « Lexique » 10, p. 33–59.
- Molino J., 1982, *Le nom propre dans la langue*, « Langages » 66, p. 5–20.
- Vaxelaire J.-L., 2005, *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*, Paris.

PROPER NAME AND DERIVATION

Abstract

Mainstream thinking holds that the morphological productivity of proper names is low. The derivation of Npr is certainly not homogeneous but we think that there is a real derivation of Npr in the discursive genre we are studying, the media discourse of political information (considered as a discursive genre in the tradition of the French School of Discourse Analysis). In a first step, our purpose is descriptive and highlights the existence of a derivation by suffixation of Npr of contemporary French politicians. In a second step, the context of the lexematic morphology, we propose to see how these Npr considered as bases lexemes behave when they are subject to the Lexemes Construction Rules (RCL) and how it is necessary to take into account the specific semantic functioning of Npr in the calculation of the constructed sense of constructed lexemes obtained.

Keywords: proper name, derivation, derivational morphology, lexematic morphology, lexeme

NAZWA WŁASNA A DERYWACJA

Streszczenie

Wedle obiegowej opinii produktywność morfologiczna nazw własnych jest niska. Derywacja Npr z pewnością nie jest jednorodna, aczkolwiek sądzimy, że w badanym gatunku dyskursu, tj. dyskursie medialnym o przekazie politycznym (w tradycji Francuskiej Szkoły Analizy Dyskursu) istnieje prawdziwa derywacja Npr. Na pierwszym etapie nasz cel ma charakter opisowy – chodzi o podkreślenie istnienia derywacji za pomocą przyrostka *-tion* w Npr współczesnych francuskich polityków. Na drugim etapie omawiamy kontekst morfologii leksematycznej proponując sprawdzenie, jak Npr uważane za podstawowe leksemy zachowują się gdy są poddane Zasadom Konstrukcji Leksemów (RCL) oraz dlaczego należy wziąć pod uwagę specyficzne funkcjonowanie semantyczne Npr w ustalaniu skonstruowanego sensu w skonstruowanych leksemach.

Słowa kluczowe: nazwa własna, derywacja, morfologia derywacyjna, morfologia leksematyczna, leksem